

## RAPPORT FINAL DE PROJET FINANCÉ PAR UNE PETITE SUBVENTION DU CEPF

<b>Nom légal de l'organisation :</b>	OGPAR
<b>Intitulé du projet :</b>	Projet Restauration Forestière pour la conservation Biodiversité des Ressources Naturelles à Rossignol
<b>Date du rapport :</b>	
<b>Auteur du rapport et coordonnées :</b>	Ronald Exilé, Rossignol, Les Anglais, Les Cayes, Département du Sud d'Haiti. Tel :509-4773-2493. Email : jacklinguerrier@hotmail.com

**Région CEPF : Région des Caraïbes**

**Direction stratégique : No 02**

**Montant de la subvention : \$ 20 000 US**

**Dates du projet : 01 octobre 2012 au 25 Aout 2013**

### **Partenaires de mise en œuvre du projet (Précisez le niveau d'implication de chaque partenaire) :**

Bureau Agricole Communal (BAC) de les Anglais	:	Assistance dans les rencontres de motivation et Dans les techniques de conservation de sol.
Comité Gestion Bassin Versant de les Anglais	:	Participation aux choix des parcelles a aménager.
CASEC 2ieme Section de Les Anglais	:	Participation a la sécurité des structures de Conservation de sol.
Les bénéficiaires directs (100) du projet	:	Participation dans les séances de formation et dans les réalisations des activités de conservation de sol (rampes vivantes, seuils, plantation d'arbres et des boutures).
OGPAR	:	Participation de 2000 plantules d'espèces fruitières et forestières et prend en charge les frais de location des salles de formation ainsi que les frais de transport des matériels.

### **Impacts en matière de conservation**

***Veillez expliquer/décrire comment votre projet a contribué à la mise en œuvre du profil de l'écosystème du CEPF.***

*Le projet a généré dans la communauté de Rossignol et les autres localités du projet:*

- *L'augmentation de la couverture arborée et arbustive des sous bassins-versants à partir de la plantation de 12 000 plantules réussies sur 15 000 mises en terre, ce qui a donné un taux de réussite de 80% après trois mois de transplantation.*
- *L'amélioration de la biodiversité initiée par un changement de comportement chez les paysans qui ont abandonné des pratiques anti-agroécologiques comme le brûlis des terres et la coupe de bois. Ils se sont engagés dans l'introduction et la promotion de pratiques bio-mécaniques conservacionistes comme les seuils dans les ravines, la plantation d'arbres et les rampes vivantes utilisant les cayeux d'ananas, les drageons de bananiers et les boutures de canne-à-sucre.*
- *L'appui à la formation de 800 planteurs pour les encourager à œuvrer à la conservation de l'environnement.*
- *L'appui aux associations locales de planteurs et aux propriétaires de terres pour des initiatives et des actions de conservation. Cet appui a consisté d'abord en l'organisation de 10 séances de*

formation en conservation de sol, correction de ravines et traitement des versants. Dans un deuxième temps, cet appui était donné sur le plan financier aux organisations locales pour la préparation de plantules qui ont été vendues en retour au projet.

**Résumez les résultats/impacts globaux de votre projet par rapport aux prévisions présentées dans la proposition approuvée.**

**Le projet a permis de**

- augmenter les membres de l'organisation. Le nombre des membres est passé de 372 à 425.
- mettre en place dans chaque zone un comité de planteurs . Ainsi quatre comités de planteurs ont été mis en place dans les localités de Rossignol, Platon Mombin, Boudou et Bernard.
- former 10 pépiniéristes pendant l'exécution et produire 15 000 plantules
- construire le Niveau-A et enseigner aux planteurs la pratique et la manipulation de cet instrument . Le niveau-A est un outil qui permet de déterminer des courbes de niveau sur les pentes afin de réduire l'érosion par l'implantation de structures bio-mécaniques telles que les rampes vivantes, les canaux de contour, les cordons de pierres, les seuils en pierres sèches.
- renforcer les capacités organisationnelles de OGPAP et ses capacités d'intervention opérationnelles à travers la fourniture de matériels de travail, l'utilisation des techniques et des outils de gestion de projets, le renforcement des liens avec les autorités locales, le réseautage avec d'autres organisations locales et l'augmentation de l'effectif des membres.

**Veillez indiquer les informations suivantes le cas échéant :**

**Hectares protégés** : 40 ha

**Espèces conservées** : Biodiversité des Ressources naturelles. Les espèces protégées concernent surtout des espèces végétales telles que le cassia, le frêne, le saman, le cèdre, la pomme-cajou, l'avocatier, le caféier, le cacaoyer etc.

**Corridors créés** : admiration des oiseaux suite aux formations reçues, la plantation des arbres fruitiers

**Décrivez les succès ou les défis rencontrés par le projet dans la réalisation de ses objectifs en termes d'impacts à court terme et à long terme.**

Le projet a permis de conscientiser à court terme les planteurs, de changer leur comportement et les regrouper pour défendre la communauté de Rossignol afin d'apporter des solutions à long terme, en particulier au niveau de la zone-tampon du Parc Macaya, de réduire la vulnérabilité de cette zone et de redonner à l'environnement sa fonction économique dans la vie des familles.

**Le projet a-t-il eu des impacts imprévus (positifs ou négatifs) ?**

Par son effet multiplicateur, le projet a sensibilisé des familles issues de zones non touchées à répliquer des méthodes et techniques de conservation de sols appliquées par les bénéficiaires directs. Des groupes de planteurs venus de localités voisines ont effectué plusieurs visites d'information sur le terrain. Le but de ces visites était de mieux s'informer sur la stratégie de mise en œuvre du projet afin de pouvoir implanter chez eux les techniques agroécologiques vulgarisées. La participation des femmes est un facteur important dans les différentes phases d'exécution du projet.

**Leçons apprises**

**Décrivez les leçons apprises lors de la conception et la mise en œuvre du projet, et également par rapport au développement organisationnel et au renforcement des capacités. Citez les leçons qui pourraient contribuer à une meilleure conception ou mise en œuvre des projets de votre organisation ou d'autres entités, ainsi que les leçons pouvant être prises en compte par la communauté de la conservation.**

Une des meilleures leçons apprises est la relation de cause à effet observée entre la méthode d'identification initiale du projet/sélection des bénéficiaires et le niveau de progrès réalisé par le projet. Un exemple concret de cette observation est que des planteurs ont continué à déterminer eux-mêmes les courbes de niveau et aménagé leurs propres parcelles, après que des séances pratiques aient été initiées sur ces mêmes parcelles avec l'aide des formateurs. On pourrait retenir que l'aspect pratique de la formation est ce qui reste comme facteur utile aux planteurs.

### **Processus de développement du projet : (aspects de la conception du projet qui ont contribué à ses succès/défauts)**

De par ses expériences du passé, OGPAR avait compris que la réussite du projet commence déjà au niveau de sa conception. Ainsi certains aspects importants ont été prévus, pris en considération et énoncés dans le texte :

- L'implication de partenaires dans la mise en œuvre du projet: Bureau Agricole de Les anglais, le Comité Gestion Bassins-Versants de Les Anglais, CASEC de la 2<sup>e</sup> Section Communale Edelin, les Bénéficiaires directs, des leaders paysans communautaires non membres de OGPAR,
- Les rencontres de mobilisation sociale, de sensibilisation, de motivation et d'animation communautaire
- Les outils de gestion,
- La nature des modules de formation,

### **Mise en œuvre du projet : (aspects de l'exécution du projet qui ont contribué à ses succès/défauts)**

L'application de l'approche participative a beaucoup contribué à mobiliser les planteurs, inciter leurs intérêts à travailler à la réalisation des activités du projet. Il faut également mentionner la priorité accordée à l'aspect pratique des séances de formation au détriment de l'aspect théorique. Ceci a rendu plus facile la réplication des techniques biomécaniques sur les parcelles familiales.

### **Autres leçons apprises pertinentes pour la communauté de la conservation :**

Parmi les leçons apprises pertinentes pour la communauté on peut citer :

- Les bienfaits de la transparence appliquée au niveau du projet dans ses aspects stratégiques et financiers, par les responsables de OGPAR.
- La participation significative des bénéficiaires et l'utilisation des matériaux locaux disponibles ont considérablement contribué à l'efficacité du projet.
- La recherche de synergies entre les interventions du projet et les activités conduites par d'autres organisations locales a servi d'exemple de coopération et de succès pour la communauté. L'achat des plantules à partir de pépinières gérées par d'autres organisations est un exemple de recherche de synergie, de coopération intra-communautaire, et de stratégie-booster pour l'avancement des activités.

E

## **FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE**

**Indiquez les autres bailleurs de fonds qui ont apporté un appui à ce projet ainsi que tout financement assuré pour le projet grâce à la subvention du CEPF ou au succès du projet.**

**Pas d'autres Bailleurs de Fonds**

**\*Le financement supplémentaire doit être présenté sous les catégories suivantes :**

**Non l'OGPAR n'a pas eu d'autre Financement**

- A** Cofinancement du projet (Autres bailleurs qui couvrent les coûts directs de ce projet du CEPF)
- B** Effet de levier pour le récipiendaire et les partenaires (Autres bailleurs contribuant à votre Organisation ou à une autre organisation partenaire directement grâce au succès de ce projet du CEPF)

- C** *Effet de levier au niveau régional ou du portefeuille de projets (Autres bailleurs qui réalisent des investissements conséquents dans une région grâce à l'investissement du CEPF ou aux succès liés à ce projet.)*

## **Durabilité/Duplication potentielle**

**Résumez les succès ou les défis rencontrés pour assurer la durabilité ou la duplication des composantes ou des résultats du projet.**

*Le projet est une initiative qui a un avenir certain dans la zone de Rossignol, parce que initiatrice de changement dans les esprits et dans les faits. Quelques faits concrets considérés comme des indicateurs déclencheurs de durabilité sont décrits ci-dessous :*

### *1-Appropriation des itinéraires techniques agroécologiques*

*Les planteurs ont bénéficié d'un système d'encadrement facilitant le renforcement de leurs compétences, la mise en application des connaissances et pratiques acquises à travers le temps, et enfin l'appropriation des pratiques.*

### *2.-Effet multiplicateur du projet*

*Le projet a fait des adeptes dans les localités couvertes. En effet des planteurs sans bénéficier directement de l'appui technique du projet arrivent à mettre en place des parcelles modèles. Elles sont pour le moment évaluées en moyenne à une quarantaine.*

### *3.-Valorisation des ressources locales*

*Des moniteurs sont formés dans le cadre du projet et sont disponibles dans chaque zone. Ils participent à l'encadrement pour assurer l'assistance technique et le suivi des activités conduites par les planteurs. Les matériaux utilisés dans la mise en œuvre des pratiques agroécologiques sont disponibles localement comme les boutures végétales, les pierres et d'autres matériels végétaux observés dans les structures biomécaniques. C'est un facteur important pour la réplification de ces structures.*

*Un comité de suivi est mis en place pour assurer la durabilité en permanence. Ce comité organise des rencontres de motivation et de sensibilisation, afin d'encourager les bénéficiaires à entretenir les structures biologiques et mécaniques établies telles que les plantations d'arbres dans les parcelles, les rampes vivantes, et les seuils en pierres sèches. En plus du comité de suivi, il y a un comité de surveillance monté dans chaque localité du projet pour prolonger le travail du comité de suivi.*

## **Évaluation des politiques de sauvegarde**

**Résumez l'exécution de toute action nécessaire pour les politiques de sauvegarde environnementales et sociales du projet.**

## **Commentaires supplémentaires /Recommandations**

*Le support financier apporté par le CEPF pour l'exécution du projet est un investissement social de grande importance pour la protection de l'environnement à Rossignol. Il a contribué à un début de restauration de la couverture forestière, pour la conservation de la biodiversité et des ressources naturelles à Rossignol, une zone tampon du Pic Macaya. La poursuite du partenariat pour une subvention de plus grande envergure serait une initiative à envisager entre le CEPF et OGP.*

## **Partage d'informations et politiques de CEPF**

CEPF a la volonté de garantir la transparence des opérations et d'aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les leçons apprises ainsi que leurs résultats. Les rapports finaux des projets sont mis à disposition du public sur notre site web [www.cepf.net](http://www.cepf.net) et font l'objet d'une annonce dans notre bulletin d'information et dans d'autres communications.

**Veillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :**

*OGPAR / Rossignol/ 2<sup>e</sup> section Edlin commune de Les Anglais*

*Tel. 47 73 – 24 93 /*

*Ronald Exile / Coordonateur de OGP*

*(Coordonnées électroniques : [jacklinguerrier@hotmail.com](mailto:jacklinguerrier@hotmail.com))*

Rossignol/ Les Anglais, le 05 septembre 2013

De : Ronald Exilé  
A : Loiza Rauzduel  
Objet : Rapport Final du Projet d'OGPAR à Rossignol

Chère Madame Loiza,

Le Conseil d'Administration de OGPARG vous présente ses compliments et vous remercie pour votre patience à attendre le rapport final du Projet de OGPARG à Rossignol, Les Anglais / Haïti. Une période de sécheresse a mis le projet en retard de trois mois, ce qui a empêché de finaliser les activités du projet. A cet effet, le Conseil vous présente ses excuses.

Il vous envoie en attachement le rapport narratif et le rapport financier pour la dernière période s'étendant de janvier à septembre 2013. S'il n'y a pas d'objection majeure de la part de l'équipe CEPF, après l'analyse des documents soumis, Le Conseil apprécierait recevoir la dernière tranche qui représente 10% du budget, soit 2000.00 US.

Le Conseil vous prie de recevoir, Madame, les salutations respectueuses de toute l'Association OGPARG.

RONALD EXILE / Coordonnateur OGPARG